



Le dossier p. 7-9
Santé de la mamelle :
retour sur expérience

n°10
SEPT. 2015



Regard sur
Jean Jouzel,
au chevet du climat
p. 11



En pratique
Le diagnostic
protection électrique
p. 12



Ouverture et engagement !

sommaire

CÔTÉ GDS

p/ 3 - 5

• GDS Bretagne, j'adhère ! • Formation au logiciel Agrael • Un nouveau produit pour prévenir Mortellaro ? • GDS au Salon de l'herbe • Les Comités Territoriaux sont opérationnels ! • Logement des veaux • L'OVS Animal Bretagne • GDS Bretagne intervient sur la santé des veaux • AG GDS Bretagne • Cartes de services 2015 • Rencontre sanitaire caprine-ovin lait • Ecoantibio 2017

ENTRE NOUS

p/ 6

• LABOCEA, le plus important laboratoire public d'analyses de France

À VOTRE SERVICE

p/ 6

• Parasit'info

LE DOSSIER

p/ 7 - 9

• **Santé de la mamelle : retour sur expérience**

RENDEZ-VOUS

p/ 10

BON PLAN

p/ 10

• L'éclairage naturel des bâtiments d'élevage

REGARD SUR...

p/ 11

• Jean Jouzel : au chevet du climat

EN PRATIQUE

p/ 12 - 13

Observatoire des salmonelles 2014 • Sarcosporidiose • Le diagnostic protection électrique • Les entérocoques en production de volailles • L'écornage à moins de 4 semaines : c'est possible • Tests tuberculose à faire • L'EDE régional reprend le suivi IPG • Abreuvement des chèvres • Prévenir le botulisme bovin

C'EST LA SAISON

p/ 14

• Bovins : traitement des bétons, ensilage • Équins : parasitisme • apiculture

PORTRAIT

p/ 15

• Delphine Macé : de l'industrie à l'élevage

Notre première Assemblée Générale de GDS Bretagne s'est tenue le 16/06 dernier à Saint Brieuc. Événement historique pour marquer notre régionalisation et notre trajectoire vers 2020.

Pour cette occasion, nous avons souhaité ouvrir la réflexion avec des intervenants variés : un professionnel impliqué dans le progrès technique en élevage, un observateur éclairé de nos activités par la voie de la promotion des produits bretons ou encore un spécialiste de la veille et de la protection de la santé humaine. Cela a permis de croiser les points de vue face à des enjeux à venir et des perspectives nouvelles.

Les évolutions du monde agricole nous appellent à l'ouverture au-delà de notre seul métier historique vers d'autres responsabilités demain. C'est dans le champ de notre responsabilité d'Organisme à Vocation Sanitaire régional dans le domaine animal que nous travaillons aujourd'hui pour améliorer et sécuriser la santé animale. Demain, plus globalement autour de la santé en agriculture, au-delà de la surveillance de la santé animale, c'est aussi la qualité des aliments et des produits destinés à la consommation qu'il faudra sans doute prendre en compte.

“ Pour la réussite de nos projets communs, votre engagement comme adhérent de GDS Bretagne est essentiel ! ”

Dans le dossier du précédent Kiosk, 4 éleveurs ont évoqué leur vécu, et la relation qu'ils ont eue à un moment de leur activité avec le GDS. J'avais insisté sur la nécessité de votre engagement comme adhérent de GDS Bretagne : c'est essentiel pour la réussite de nos projets communs !

Alors, au prochain SPACE, nous souhaitons mettre en valeur cet engagement volontaire et les raisons pour lesquelles vous adhérez à GDS Bretagne. Ces mêmes raisons qui ont contribué à écrire l'histoire des GDS, l'histoire de nos succès sanitaires, à élever nos valeurs fondatrices, à définir et suivre nos projets...

Rejoignez-nous à cette occasion, partageons et faisons encore grandir cette volonté d'avancer ensemble !

À très bientôt,

Jean-François TREGUER,
Président de GDS Bretagne

GDS Bretagne, j'adhère !



Le SPACE marque le lancement de notre campagne de communication pour expliquer, et parfois rappeler aux adhérents, les bonnes raisons d'adhérer à GDS Bretagne ! Une animation vous permettra d'exprimer les vôtres.

Venez nous retrouver et profiter d'un moment d'échange, de convivialité. Un jeu permettra à chaque adhérent de GDS Bretagne de gagner un lot et de participer à un tirage au sort. Rendez-vous du 15 au 18 septembre, Hall1 stand C27 !

Johann Guermonprez. Responsable Communication

Formation au logiciel Agraël

Dans le cadre du projet « Échange de données » mené par l'alliance GDS - GTV, des formations seront organisées à partir de cet automne pour les éleveurs abonnés à Agraël. La formation portera sur la prise en mains du module sanitaire d'Agraël (registre des traitements, programmation des alertes...) et sur l'utilisation de la passerelle entre Agraël et le logiciel des vétérinaires Vét'Elevage. Pour participer à l'une des sessions, il suffit de s'inscrire auprès de votre conseiller GDS ou de votre vétérinaire traitant.

Daniel Le Clainche. Référent Agraël

Un nouveau produit pour prévenir Mortellaro ?

GDS Bretagne teste actuellement une nouvelle solution de prévention de la maladie de Mortellaro : l'ensemencement des pieds des bovins avec un complexe de bactéries qui constituent une flore de barrière vis-à-vis des agents pathogènes du pied. Le principe est simple : passage dans un pédiluve de poudre pendant 2 jours tous les 15 jours. Pour ce nouvel essai démarré dans trois élevages, GDS Bretagne recherche cinq autres volontaires pour compléter son étude. Si cet essai vous intéresse, contacter dès à présent Thomas Aubineau à l'antenne de Rennes.

Thomas Aubineau. Référent Boiteries

GDS au Salon de l'herbe

Le Salon de l'herbe se tenait à Nouvoitou (35) près de Rennes cette année comme il est de coutume tous les trois ans. À cette occasion GDS Bretagne a présenté l'outil Parasit'Info « en ligne » et sur grand écran !



Beaucoup d'éleveurs intéressés sont même venus parler de leur situation particulière. Est-ce que je traite trop ? Pas assez ? Au bon moment ? Quand mes vaches sont-elles immunisées ?

Pour obtenir des réponses, certains ont demandé à être contactés rapidement par un conseiller GDS pour faire un diagnostic précis.

Rémy Vermesse. Référent Parasitisme



Comité territorial Ille-et-Vilaine le 29 mai 2015

Les Comités Territoriaux sont opérationnels !

Les premiers Comités Territoriaux se sont réunis dans chaque antenne entre fin avril et début juin 2015. Regroupant pour chaque territoire deux représentants de chaque zone, ils ont été l'occasion de faire un bilan des réunions annuelles de l'hiver, de prendre connaissance des actions et formations sanitaires prévues au niveau local et d'échanger sur ces sujets. Il a été rappelé que chaque zone disposera d'un budget local pour mettre en place ses actions. Les modalités de mise en place et les motifs d'utilisation des budgets locaux ont été présentés.

Chaque Comité Territorial a défini son mode de fonctionnement et élu son Président, son vice-Président, son Secrétaire et ses cinq représentants à la Section bovine. Ceux-ci représenteront également la Section bovine au Conseil d'Administration de GDS Bretagne. Retrouvez les noms des représentants sur notre site www.gds-bretagne.fr.

*Muriel Rostoll.
Responsable régionale Réseau*

Logement des veaux : un exemple d'action locale sur la zone de l'Oust à L'Aff (56)



Le 02 juillet 2015, après une fin de matinée consacrée à la présentation des logements des veaux par Daniel Le Clainche, référent bâtiment de GDS Bretagne, les éleveurs se sont rendus sur 3 exploitations. La présentation des avantages et inconvénients de différents systèmes a été beaucoup appréciée par les 18 éleveurs présents.

*Florence Hollebecque.
Correspondante Réseau Antenne de Vannes*

L'OVS Animal Bretagne veille et agit : l'exemple de l'apiculture en Bretagne



FERA, England
Cet insecte est à déclarer à votre DDPP.

Les dangers sanitaires dont les manifestations ont des conséquences graves et qui requièrent, dans l'intérêt général, un encadrement réglementaire sont dits de 1^{re} catégorie : l'*aethina tumida*, parasite extrêmement virulent qui détruit les ruches, est classé dans cette catégorie. En Bretagne, les détenteurs ont été sensibilisés aux risques d'apparition de ce parasite. Il a été détecté en Italie et les transhumances de colonies d'abeilles peuvent le transmettre jusqu'à notre région. La surveillance est en place et la détection se fait au moyen de pièges distribués aux apiculteurs par le GDS Apicole. D'autres dangers de moindre conséquence, mais pour lesquels il est important de définir des mesures réglementaires, dans un intérêt collectif, sont dits de 2^e catégorie. C'est le cas de la varroose contre laquelle un vaste plan de maîtrise est engagé par l'OVS animal Bretagne avec financements de l'État et de l'Europe : qualité des traitements réalisés, impact de ceux-ci sur les mortalités hivernales, etc. De très nombreuses données sont traitées pour adapter les actions et réduire prévalence et incidence du varroa.

Laurent Cloastre. Responsable Technique OVS animal Bretagne

réunions locales d'Évolution

GDS Bretagne intervient sur la santé des veaux

À l'occasion des réunions locales d'Évolution à Tremblay (35) en novembre 2014 et à Plémy (22) en mars 2015, Loïc Maurin, référent Santé des veaux, est intervenu sur la maîtrise des maladies néonatales.

En partenariat avec un vétérinaire du GTV, ils ont expliqué à plusieurs centaines d'éleveurs comment optimiser l'immunité passive (celle qui est donnée par sa mère au veau via le colostrum), l'immunité active (celle acquise par le veau pendant sa croissance) et enfin comment faire baisser la pression infectieuse dans l'élevage, en travaillant notamment sur les mesures d'hygiène et sur l'ambiance des bâtiments. La maîtrise simultanée de ces trois paramètres techniques permet d'optimiser l'immunité des veaux et de valoriser pleinement le potentiel des animaux.

Notre savoir-faire reconnu se partage : pour en bénéficier, participez à nos formations éleveurs sur les maladies néonatales !

Johann Guermontprez. Responsable communication



Intervention de Loïc Maurin, aux journées locales d'Évolution

AG GDS Bretagne : et demain...

Le 16 juin dernier la première Assemblée Générale de GDS Bretagne, entité fusionnée des 4 GDS bretons, a traduit une volonté d'ouverture des échanges au-delà du cœur de métier de la santé animale en élevage.



M. Cêtre, M. Combes, P. Guillaumot, J. Bernard, l'animatrice et J.-F. Treguer.

Les élus ont assisté à la présentation des comptes 2014 et du budget prévisionnel 2015, avec l'intégration des GDS aquacole et avicole au sein de GDS Bretagne.

La seconde partie ouverte aux invités a permis à Jean-François Treguer de rappeler des éléments essentiels du projet stratégique Cap 2020, dont la fusion est un élément fondateur, et la vision qui en est la ligne directrice « Nous, élus et collaborateurs de GDS Bretagne, voulons construire un modèle d'excellence en santé animale, fondé sur le mutualisme et la solidarité, dans l'intérêt des éleveurs, reconnu par les partenaires et qui donne confiance aux consommateurs ». Il a réaffirmé que l'organisation régionale doit permettre de fournir aux adhérents un service très réactif techniquement pointu et au coût le plus raisonné. « Les éleveurs doivent être fiers d'adhérer à GDS Bretagne. » souligne-t-il.

Michel Cêtre, Président d'Allice (ex UNCEIA) a répondu à la question « Quelle évolution des services à l'élevage, demain ? » à travers l'exemple du domaine de la génétique.

Une table ronde a ouvert des perspectives. Ainsi, Jakez Bernard, Président de Produit en Bretagne, a particulièrement insisté sur la nécessité d'être plus offensif sur la communication autour de nos actions et du savoir faire des adhérents. De son côté, le docteur Pierre Guillaumot, chargé de la veille et la sécurité sanitaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Bretagne, a rappelé que l'amélioration de la santé des cheptels tire vers le haut la qualité des produits et que cela doit être valorisé. Enfin, Michel Combes, Président de GDS France, a insisté sur le fait que demain les GDS seront des interlocuteurs incontournables de la santé.

Didier Guériaux, représentant du Ministère de l'Agriculture, a conclu l'assemblée, rythmée par des quizz interactifs avec la salle. La dernière question posée a permis de savoir que près de 60% des éleveurs présents se sont dits avoir été éclairés sur les enjeux de leur métier demain. Rendez-vous l'année prochaine !

Johann Guermontprez Responsable Communication

nouveau

Cartes de services 2015

Après la carte de services de la section bovine, les cartes de services des sections équine, ovine, caprine-ovin lait et enfin avicole ont été réalisées !

Bien présenter l'ensemble des services proposés aux adhérents pour chacune des sections est essentiel. Les cartes de services des sections aquacole et apicole suivront.

Johann Guernonprez. Responsable Communication



caprin/ovin lait

Rencontre sanitaire caprine-ovin lait

La rencontre sanitaire caprine 2015 s'est déroulée le 23 juin dernier au Gaec de Ma Vallée à Plouguenast (22).



Après un tour d'horizon du budget 2015 et de la carte de services, suivi de l'élection des membres au conseil de section, François Guillaume, vétérinaire à GDS Bretagne a fait un rappel technique sur l'élevage des chevrettes du sevrage à la mise-bas. La journée s'est terminée par une visite de l'élevage guidée par Clément Havouy, l'un des associés du Gaec. Le système de séchage en grange, les installations de traite et le fonctionnement de la fromagerie ont particulièrement retenu l'attention des 30 participants, très satisfaits de cette journée.

Daniel Le Clainche. Animateur section caprine

prévention

Ecoantibio 2017

GDS Bretagne, la Chambre Régionale d'Agriculture et le GTV organisent cet automne 4 journées sur le thème du bon usage des antibiotiques en élevage bovin.

Dans le cadre du plan Ecoantibio 2017, il s'agira de faire le point sur les actions déjà engagées et sur les pistes d'améliorations à promouvoir. Moins d'antibiotiques, mais pas à n'importe quel prix, ce sera le fil conducteur de ces journées, enrichies de témoignages d'acteurs de terrain.

Rémy Vermesse. Référent technique Antibiorésistance

Inscriptions renseignements :
Anne Estebanez 02 96 79 21 63

Journées techniques en novembre

Des bovins en bonne santé
et moins d'antibiotiques

▲ RENNES jeudi 19 novembre
 ▲ TREVAREZ vendredi 20 novembre
 ▲ PLOERMEL mardi 24 novembre
 ▲ PLERIN jeudi 26 novembre

en partenariat avec



Tarifs : Eleveurs, enseignants et élèves : 33 € - Techniciens 86 €



LABOCEA, le plus important laboratoire public d'analyses de France

LABOCEA (Laboratoire public Conseil, Expertise et Analyses en Bretagne) est le regroupement depuis le 1^{er} janvier 2014 des laboratoires vétérinaires des Côtes d'Armor et du Finistère (LDA 22 et IDHESA29). Son ambition est de contribuer à la sécurité sanitaire et à la performance technique et économique de ses clients et partenaires.

Le cœur de métier de LABOCEA est le diagnostic au moyen d'analyses biologiques et chimiques, sur un champ d'intervention très large : la santé animale, le végétal, la qualité sanitaire et nutritionnelle des aliments, l'eau et la santé environnementale avec leurs impacts sur la santé humaine.

LABOCEA est un partenaire historique des éleveurs et Groupements de Défense Sanitaire. « En tant que laboratoire public, LABOCEA propose au quotidien un service de haute qualité, en toute indépendance et neutralité », indique Rosine Danguy des Déserts, Directrice Générale Adjointe. « Au titre de nos missions

publiques et d'intérêt général nous assurons une veille permanente afin de faire face sans délai à toute crise sanitaire majeure (fièvre aphteuse, influenza, maladie de Newcastle) pour laquelle réactivité est un maître mot », rajoute-t-elle.

À compter du 1^{er} janvier 2016, le laboratoire ISAE (Combours et Fougères) intégrera LABOCEA.

Les éleveurs de Bretagne disposeront ainsi sur leur territoire d'une offre de services harmonisée, tout en s'appuyant sur des installations de proximité. « Le regroupement permettra de faire bénéficier tout éleveur du meilleur service avec un coût maîtrisé, mais également de bénéficier de capacités renforcées de recherche et développement. Dès 2016 LABOCEA comptera 500 personnes, 20 000 m² de laboratoires pour un budget global de 35 millions d'euros. Cette mutualisation permettra d'accompagner encore mieux les élevages bretons vers plus d'excellence sanitaire et technique ! », conclut Rosine Danguy des Déserts.



Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne



Pour plus de renseignements :

www.labocea.fr

À VOTRE SERVICE



Lutter contre les parasites

Parazit'info est un logiciel d'aide au conseil pour lutter contre les parasites des bovins. À partir du planning de pâture, le logiciel calcule le développement des larves de strongles et enregistre la présence de zones pouvant constituer un risque d'ouste. Ses possibilités sont nombreuses :

Obtenir une immunité vis-à-vis des strongles digestifs : l'acquisition de l'immunité protectrice nécessite un contact régulier avec les parasites pendant plusieurs mois (environ 8 mois de contact « efficace »).

Vous voulez faire le point sur votre stratégie de maîtrise des parasites à l'herbe ? C'est possible. **Demandez la visite d'un conseiller spécialisé.**

Remy Vermesse. Référent Parasitisme

Collecter des informations en élevage : la collecte précise de données vise la mise en place de mesures de lutte raisonnée combinant la stratégie de pâture (chargement, rotations de pâtures, complémentation, évaluation du sur-pâture) et le type de traitements antiparasitaires...

Identifier le risque parasitaire : l'identification du risque repose essentiellement sur la combinaison de deux critères :

- Le développement parasitaire qui tient compte des données météorologiques locales.
- L'immunité acquise

Le résultat est présenté sous la forme d'un calendrier sur lequel le rouge signifie la présence de risque.

Informé sur les différentes stratégies possibles : en fonction des différentes situations rencontrées, un rapport propose des outils de diagnostic et des stratégies de prévention.



Accédez à la démo en version web :

www.parasitinfo.fr



Santé de la mamelle : retour sur expérience

En Bretagne, pour l'année 2014, la moyenne cellulaire se situe à 260 000 cellules/ml de lait et 58 % des producteurs livrent un lait à moins de 250 000 cellules/ml.

Une équipe de conseillers GDS spécialisés accompagne les éleveurs pour résoudre leurs problèmes de mammites et/ou de qualité du lait.

“ **58 % des producteurs livrent un lait à moins de 250 000 cellules/ml** ”

Ce dossier rassemble des points clefs, qui doivent être pris en compte pour préserver la santé de la mamelle et la qualité du lait.

*Dossier réalisé par
Ivanne Leperlier, Référent Santé de la mamelle
et Daniel Le Clainche, Référent Technique de traite.*

question

Le tarissement avec moins d'antibiotiques, est-ce possible ?

Aujourd'hui, on ne compte plus les communications sur le sujet. L'arrivée sur le marché de produits obturateurs et le plan EcoAntibio 2017 (réduction de l'usage des antibiotiques en production animale) ont motivé ces messages et leur concrétisation en élevage. Mais que faut-il en penser ?

Les antibiotiques au tarissement ont essentiellement pour objectif de guérir les vaches infectées au cours de la lactation. Il n'est donc pas forcément utile d'appliquer des antibiotiques aux vaches à mamelle stérile (sans bactérie). Mais attention, il y a des règles strictes à respecter pour ne pas prendre de risque. La pratique peut être adaptée à votre troupeau uniquement :

- s'il présente peu de mamelles infectées au tarissement.
- si votre logement des tarées est d'une surface par vache suffisante, et paillé quotidiennement (1,2 kg/m²).
- si vous êtes prêt à renforcer l'hygiène du trayon lors de l'application de l'obturateur.
- si vous sélectionnez correctement les vaches très saines : aucune mammite dans les 4 derniers mois et dernier comptage cellulaire individuel inférieur à 150 000 c/ml (ou 100 000 c/ml pour les primipares).

Dans tous les cas, c'est votre vétérinaire qui vous guidera sur la stratégie la plus adaptée à votre situation. Profitez-en pour réaliser avec lui un bilan sanitaire : il sera ainsi en mesure de vous proposer un protocole de soin conforme aux besoins de votre cheptel.

Attention aux courants parasites dans le bloc traite

Les vaches sont plus sensibles que nous aux courants parasites, ce qui peut engendrer des troubles du comportement et de circulation des animaux en cas de contact. En effet, des charges accumulées sur le matériel métallique non relié (défaut des liaisons équipotentielle), traverseront l'animal en cas de contact.

Les problèmes les plus fréquents que présentent les installations électriques sont :

- Pas de liaison équipotentielle sur les structures métalliques de contention (salle de traite, parc d'attente).
- Connecteurs encrassés ou rouillés, donc inefficaces.
- Béton sans treillis métallique, donc non relié à la terre. Dans ce cas, il est préférable que le matériel métallique soit directement relié à la terre par des conducteurs en cuivre.

- Absence de fils spécifiques « clôture » (suffisamment isolants) : c'est une source majeure de courants vagabonds en cas de proximité avec un support métallique.

GDS Bretagne vous propose :

En cas de doute les conseillers spécialisés « qualité du lait » évaluent la qualité de l'installation électrique du bloc traite, laiterie comprise. Un diagnostic spécifique « protection électrique » est aussi réalisable (voir p.13).



Faire une bactériologie sur un lait de mammite : Pourquoi ? Comment ?

L'analyse bactériologique sert à connaître la bactérie responsable. Mais la vache atteinte doit être traitée avant le retour des résultats. Cette analyse n'est pas pertinente pour une seule vache.

C'est utile quand vous constatez :

- 1) une flambée anormale de mammites,
- 2) des résultats défavorables : trop de mammites, trop de cellules,
- 3) des échecs de traitement, alors que vous repérez les mammites avec précision à partir des 1^{ers} jets sur toutes les vaches et que vous les traitez sans attendre.

C'est utile pour comprendre le problème à l'échelle du troupeau :

Il faut donc prélever plusieurs vaches pour ajuster vos méthodes à la bactérie qui sera retrouvée plusieurs fois. Attention : les analyses datant de plus de 6 mois sont trop anciennes, le microbisme a pu changer depuis.

Comment faire ?

Prélevez les vaches avant le traitement. Par exemple :

- Vache dont c'est la première mammite.
- Vache habituellement saine (moins de 300 000 c/ml) qui augmente au dernier contrôle.

Attention à l'hygiène du prélèvement ; il ne doit pas être contaminé, sinon l'analyse est inutile !

- Lavez-vous les mains, désinfectez le bout du trayon 30 secondes, essuyez et prélevez : quelques jets de lait suffisent.
- Notez le n° de la vache, le quartier, la date.
- Appliquez un produit de trempage.
- Vous pouvez congeler le prélèvement en attendant de l'amener au laboratoire.

GDS Bretagne vous propose :

Notre équipe GDS vous aide à 80 % des frais d'analyses (plafond 120 €) dans le cadre d'un accompagnement technique, dès que votre moyenne trimestrielle (tank) dépasse 250 000 c/ml.

Antibiogramme : pourquoi il n'est pas utile la plupart du temps :

Les bactéries en cause dans les infections de la mamelle présentent très rarement des résistances acquises (mutation génétique) aux antibiotiques. Par conséquent, l'antibiogramme n'apporte pas d'information utile mais double le coût et double le délai de résultat. Indiquez clairement au laboratoire que vous refusez cette étape, sauf dans des cas bien particuliers.



Désinfection avec une lingette pré imbibée



Prélèvement : quelques jets suffisent



Vérifier la bonne circulation des vaches en traite robotisée

La réussite de la traite robotisée dépend très fortement de la fréquentation de la stalle et de la propreté des mamelles. Le lieu d'implantation de la stalle dans la stabulation est donc déterminant pour assurer un bon fonctionnement et une bonne fréquentation des vaches. La stalle doit être visible par toutes les vaches en tout point du bâtiment. Les aires de vie et les abords de la stalle doivent être correctement entretenus pour garantir la propreté des mamelles. Les accès doivent être suffisamment larges et non glissants.

L'aménagement d'un local sanitaire est indispensable pour réaliser les interventions sur la mamelle ; il doit être situé à proximité immédiate du robot.

Des équipements d'élevage complémentaires comme la présence d'une veilleuse la nuit au-dessus de la stalle, d'un point d'eau à proximité immédiate de la sortie du robot ou encore l'installation d'un brasseur d'air au-dessus de l'aire d'attente apportent du confort et contribuent à la bonne fréquentation de la stalle.

Avoir une installation de traite régulièrement contrôlée

Le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation de traite conditionnent très fortement la qualité de la traite.



Conseillé spécialisé en cours de test PTV

Le contrôle annuel Optitrait®, réalisé exclusivement par un agent agréé par le CROCIT Bretagne, constitue une opération indispensable au bon fonctionnement et à l'entretien du matériel. Il apporte la garantie d'une machine conforme aux normes Iso-Afnor et aux recommandations du constructeur. C'est aussi une sécurité contre les accidents qui peuvent dégrader la qualité du lait et l'état sanitaire des mamelles et des trayons.

Le **test dynamique de la traite** consiste à vérifier les niveaux et les variations de vide dans différents points de l'installation, ainsi que la pulsation en cours de traite. Les mesures sont réalisées sur au moins 20 % de l'effectif des vaches traites avec un minimum de 12 à 15 vaches. Ce test est **effectué par un conseiller GDS spécialisé « Mammmites-Qualité du lait »** à

l'aide d'un pulsographe PTIV ou PTV vérifié annuellement par le CROCIT Bretagne. Le test est mis en œuvre à l'issue d'un audit de traite réalisé par un conseiller spécialisé.

L'audit met en évidence des indicateurs de dysfonctionnement et/ou de réglage de l'installation de traite comme la présence de lésions caractéristiques sur les trayons, des glissements de manchons trayeurs et/ou des chutes de faisceaux trayeurs. Les mesures sont interprétées en concertation avec l'installateur et/ou le contrôleur de l'installation de traite afin d'adapter si besoin le réglage de la machine à traire à la situation observée. Dans les élevages où la machine à traire constitue un facteur de risque identifié, un ajustement du niveau de vide entre 35 et 38 kPa sous le trayon est préconisé selon les recommandations de GDS Bretagne.

Testez votre pratique pour une bonne prévention de la santé de la mamelle !

PARAMÈTRES À RESPECTER

JE FAIS

Machine à traire

oui non

- contrôle annuel de la machine à traire ☐ ☐
- changement des manchons trayeurs selon les préconisations ☐ ☐
- lavage complet de la machine à traire après chaque traite ☐ ☐

Traite

- l'eau utilisée pour toutes les opérations de traite est conforme aux recommandations GDS (chimie et bactériologie) ☐ ☐

Choix des réformes

- les vaches à taux cellulaire > 300 000 cellules/ml sur 2 lactations consécutives ☐ ☐
- les vaches à plus de 3 mammites cliniques dans la lactation ☐ ☐

Tarissement

Pour décider la stratégie de tarissement avec mon vétérinaire, je repère les vaches non infectées

- leur dernier contrôle individuel est inférieur à 150 000 cellules/ml (multipares) ☐ ☐
- elles n'ont pas eu de mammite clinique dans les 4 derniers mois ☐ ☐
- elles n'ont aucun trayon abîmé ☐ ☐

Pratique d'hygiène au tarissement

- en fin de traite, j'utilise la lingette pré-imbibée fournie avec le produit avant son application ☐ ☐
- j'applique un produit de trempage après traitement ☐ ☐

Logement

- les vaches n'accèdent pas à l'aire de couchage dans l'heure après la traite ☐ ☐
- le couchage est entretenu tous les jours ☐ ☐

Bactériologie

- je prélève de préférence les vaches qui ont une 1^{re} mammite clinique ou subclinique ☐ ☐
- avant le prélèvement je désinfecte mes mains (alcool), et le bout du trayon (lingette pré-imbibée) ☐ ☐

Installation électrique du bloc traite

- tous les matériels métalliques (salle de traite, laiterie) sont reliés à la même terre ☐ ☐
- il y a une liaison équipotentielle de l'ensemble des masses de l'installation ☐ ☐

Si vous avez répondu au moins un NON, contactez votre conseiller GDS !

RENDEZ-VOUS

DANS LES TERRITOIRES

CÔTES D'ARMOR

- **Comité Territorial**
10 septembre
- **Comices**
5 septembre - Canton de Plancoët
26 septembre - Canton de Plouagat

Formations

- **Boïteries**
3 septembre - Zone de Guingamp
- **Homéopathie niveau 1**
12 novembre - lieu à définir
- **Homéopathie niveau 2**
13 novembre et 28 janvier 2016
lieu à définir

FINISTÈRE

- **Comité Territorial**
2 septembre
- **Forum à l'installation**
23 septembre - St Segal

EN RÉGION

- **Conseil de section bovine**
22 septembre
- **Conseils des sections aquacole, avicole, caprin, équin, ovin**
novembre
- **Journées techniques** « Des bovins en bonne santé et moins d'antibiotiques »
(CRAB, GTV, GDS) voir l'article page 5
- **Breizh Vet' tour (GTV Bretagne) : Tassement**
3 décembre - Pleyben
8 décembre - Locminé
10 décembre - Saint Briec
17 décembre - Châteaugiron

ILLE-ET-VILAINE

- **Comité Territorial**
24 septembre

Formations

- **Nouveaux Installés**
octobre - Rennes
- **Homéopathie Niveau 1**
10 novembre - Maure de Bretagne

MORBIHAN

- **Comité Territorial**
4 septembre
- **Comice**
12 septembre - Chevaigné Saint Thuriel
- **Ohhh la vache** 17 et 18 octobre

Formations

- **Homéopathie niveau 1**
1^{er} octobre - lieu à définir
- **Nouveaux Installés**
8 octobre - Vannes

Formations

- **Homéopathie**
4 et 5 novembre : Niveau 1 et 2
(éleveurs 29/22 - lieu à définir)
12 novembre : Niveau 2
(éleveurs 56/35) - Ploërmel
- **Aromathérapie**
20-21-22 janvier 2016
(éleveurs 35/56, lieu à définir)
21-22-23-24 juin 2016
(éleveurs 29/22, lieu à définir)

BON PLAN

L'éclairage naturel des bâtiments d'élevage



Un bon éclairage est essentiel dans les bâtiments d'élevage aussi bien pour les bovins que pour le confort de travail des éleveurs.

L'éclairage latéral du bâtiment est à privilégier. Il est souhaitable de le raisonner en même temps que la ventilation du bâtiment. Les bardages classiques (bois ajourés, tôles perforées, filet brise-vent) laissent plus ou moins pénétrer la lumière.

On peut augmenter la quantité de lumière par l'utilisation d'autres matériaux en remplacement ou en complément : alternances de tôle translucides dans les bardages classiques ou installations de rideaux amovibles de couleur claire.

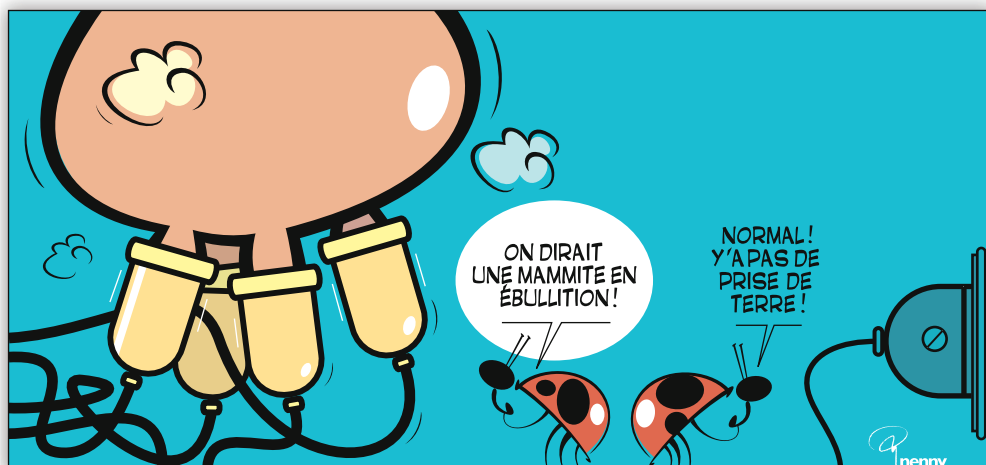
Daniel Le Clainche
Référént bâtiments et bien-être

la bulle

LE CHIFFRE

1 350

C'est le nombre d'élus locaux de GDS Bretagne répartis sur les 49 zones de la région



L'interview Jean Jouzel

Au chevet du climat



Quel est le diagnostic du GIEC* ?

Nous avons déjà une certitude : l'atmosphère se modifie de manière rapide et importante. Sur plus de 10 000 ans, les scientifiques observent une augmentation très nette depuis 200 ans des teneurs en gaz carbonique, méthane et protoxyde d'azote. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont à 75 % dûes au CO₂, lié à l'exploitation des combustibles fossiles. Le reste est dû notamment aux ruminants et aux engrais. Résultat, le niveau de température augmente, le climat se réchauffe, mais pas de manière homogène sur la planète. Les conséquences sont énormes : fonte des glaciers, migrations des bancs de poissons, inondations et sécheresses, modification des cycles biologiques... Il suffit de regarder autour de nous : les dates de floraison se sont avancées de 3 semaines en 50 ans.

À quoi est dû ce réchauffement ?

C'est là que le débat commence. Le climat a toujours varié pour des causes naturelles comme les explosions volcaniques, les cyclones... Mais pour les experts du GIEC, il est extrêmement probable que ce réchauffement soit dû aux modifications des activités humaines depuis 200 ans.

Quels scénarios à l'avenir ?

Pour simplifier, nous avons imaginé deux scénarios : un scénario émetteur et un scénario sobre. Dans le 1^{er} cas, le réchauffement serait de 4 à 5 °C en moyenne à la fin du siècle. Les conséquences seraient dramatiques sur les milieux naturels avec l'acidification des océans, la fonte de zones gelées, des événements extrêmes plus fréquents ou plus intenses (canicules, cyclones, inondations...). Ce scénario menace la sécurité sanitaire et alimentaire ; il accentuerait le nombre de réfugiés climatiques. Cela aurait des conséquences parfois irréversibles sur la biodiversité, sur les rendements agricoles et plus généralement sur l'environnement et la santé. À l'inverse, le scénario sobre se limite à une augmentation de 2°C. Le climat est alors « stabilisé », ce qui entraînerait quand même une montée du niveau de la mer de 30 à 40 cm à la fin du siècle et jusqu'à un mètre sur le très long terme. Les étés risquent d'être plus secs dans le sud du pays, les ressources en eau plus rares et les précipitations hivernales plus fortes notamment sur la façade atlantique, à l'image de ce qui s'est passé durant l'hiver 2014.

“ Nous avons imaginé deux scénarios : un scénario émetteur et un scénario sobre ”

Quel est l'enjeu du rendez-vous du COP 21 ?

La prochaine conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) doit se dérouler en décembre prochain à Paris. Cette conférence devrait aboutir à un accord international sur le climat. Les pays les plus émetteurs de GES sont la Chine (27%) devant les USA (14%) et l'Europe (10%). Depuis les dernières conférences mondiales (Kyoto en 1997, Copenhague en 2009), l'objectif clairement affiché est maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C avec des engagements chiffrés par pays. Cet accord comprendrait 3 phases : agir tout de suite sans attendre, diminuer les émissions de GES par 2 ou 3 à l'horizon 2050 de manière à obtenir une neutralité carbone à la fin du siècle.

Que faudra-t-il faire ?

Nous devons investir de manière importante en matière d'efficacité énergétique, par exemple dans les logements, accepter de désinvestir sur les extractions de ressources fossiles, encourager les énergies renouvelables, et assurer la mobilité grâce à l'énergie électrique. Cela supposera de changer nos modes de développement (production et consommation). Mais c'est aussi une fantastique opportunité de recherche et d'innovation et même de création d'emplois. C'est techniquement possible et économiquement viable. Mais cela passera par des phases de transition pour adopter un nouveau mode de vie pour la planète.

Propos recueillis par Rémi Mer

Jean Jouzel :
Né à Janzé (35). Reconnu mondialement pour ses travaux de recherche sur l'Antarctique et le Groenland.
Expert depuis 1994 puis vice-président du groupe scientifique du GIEC organisation qui reçoit le Prix Nobel de la Paix en 2007.

* GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat

Salmonellose

Observatoire des salmonelles 2014 : une baisse significative du portage

Tous les deux ans depuis maintenant 15 ans, GDS Bretagne réalise un observatoire sur le portage de salmonelles en élevage laitier. L'année dernière, 101 élevages ont été suivis pendant une année : recherche de salmonelles dans l'environnement et enquête sur les pratiques à risque ont été répétées à quatre reprises.

Le taux moyen d'élevages infectés était de 18 %, contre 40 % en 2012. Le pic de portage a été identifié à l'automne 2014 (risque multiplié par 1,5). Un point inquiétant toutefois : la présence de plus en plus fréquente parmi les salmonelles détectées de *Salmonella typhimurium* et son variant, deux souches particulièrement pathogènes chez les bovins.

En élevage, pour éviter le portage il faut protéger les aliments vis-à-vis d'un accès direct par les oiseaux et les rongeurs, l'idéal étant d'avoir un silo fermé.

Thomas Aubineau Responsable technique vétérinaire

saisies d'abattoir

Sarcosporidiose : 1^{er} motif de saisie

La sarcosporidiose est une maladie parasitaire peu connue mais très répandue. Elle peut conduire à des saisies totales des carcasses sous le nom de « myosite éosinophilique ». C'est le premier motif de saisie pour lequel le GDS apporte une indemnisation.

L'agent pathogène est un protozoaire transmissible aux carnivores ou à l'homme par la viande contenant des sarcocystes (kystes musculaires). Le parasite a donc besoin de deux hôtes : un hôte intermédiaire, le bovin, pour se développer et un hôte définitif, le chien, le chat ou l'homme, pour se multiplier. Les hôtes définitifs s'infectent en ingérant de la viande bovine contaminée alors que l'hôte intermédiaire s'infecte en ingérant des aliments souillés par les fèces des hôtes définitifs.

Bien que l'infection sarcosporidienne soit très fréquente chez les bovins, la maladie est très rarement observée. Il en est de même pour les hôtes définitifs. Les moyens de lutte sont presque inexistantes. Ils consistent à limiter la contamination des bovins par les fèces de carnivores ou d'hommes infestés.

François Guillaume. Responsable technique vétérinaire

bâtiments et équipements d'élevage

Le diagnostic protection électrique

Dans les bâtiments d'élevage, le nombre important d'équipements électriques/électroniques et de structures métalliques favorise l'apparition de phénomènes électriques parasites. Parfois importants, ces phénomènes sont bien connus, explicables et mesurables. Une installation électrique bien conçue et bien entretenue permet d'éviter la grande majorité d'entre eux.

Ces tensions parasites sont susceptibles de perturber les animaux : animaux agités à la traite, mauvaise fréquentation des logettes, difficultés de circulation au sein des aires de vie... C'est le signe d'un dysfonctionnement ou

d'une détérioration des installations, voire d'une carence. Il faut alors intervenir rapidement.

Le diagnostic « protection électrique » proposé par GDS Bretagne est mis en œuvre selon un protocole élaboré en partenariat avec des professionnels de l'électricité. Il concerne le bâtiment et les équipements d'élevage. Il fait référence à la fois aux normes en vigueur pour l'installation électrique et aux recommandations pour la santé des animaux. Lors du diagnostic, la protection électrique des équipements et des masses métalliques présents est vérifiée afin de contribuer au confort et au bien-être des animaux. Il est mis en œuvre par un conseiller titulaire d'un titre d'habilitation



électrique (BT-TBT) adapté aux opérations à réaliser.

Daniel Le Clainche Référent bâtiments et bien-être

aviculture

Les entérocoques en production de volailles

3 principales espèces d'entérocoques sont aujourd'hui à l'origine de troubles sanitaires en élevage de volailles. *Enterococcus faecalis* sur poulettes pondeuses (boiterie), *Enterococcus hirae* sur poulet de chair (endocardie) et *Enterococcus cecorum* sur volaille de chair (troubles locomoteurs).

En poulet de chair, la fréquence d'entérocoques se maintient entre 13 et 16 %* avec une dominante pour *E. cecorum* (75 %) provoquant de graves troubles locomoteurs.

Wil Landman, chercheur néerlandais, a fait le 30 juin dernier à l'ISPAIA de Ploufragan un état des lieux des résultats des recherches. Ainsi la transmission verticale des *E. cecorum* des parents à leur descendance n'est pas prouvée, et il existe une différence génétique entre les souches d'*E. cecorum* isolées sur les parents et celles de leurs issus. La contamination des volailles se produit par voie orale et respiratoire. L'action d'autres

pathogènes, comme la Gumboro et le Mycoplasme synovie, peut agir en synergie. Enfin, la vaccination des reproducteurs n'a, pour l'instant, pas donné de protection sur les descendants.

Quels espoirs dans la prévention ?

L'analyse des souches d'*Enterococcus* pour identifier les clones les plus virulents pourrait servir à la réalisation d'auto-vaccins pour les reproducteurs. Ainsi vaccinés ils pourraient générer une protection croisée sur la descendance contre les autres souches. Des moyens permettant d'augmenter l'immunité intestinale pourraient aussi être recherchés.

* Sources : RNOEA – Réseau National d'Observation Epidémiologique en Aviculture, ANSES de Ploufragan

Félix MAHÉ. Référent Avicole

veaux

L'écornage à moins de 4 semaines : c'est possible



Beaucoup d'éleveurs souhaitent aujourd'hui travailler en sécurité avec des animaux sans corne. La sélection par utilisation de semences dites « sans corne » est possible mais encore balbutiante et onéreuse. Le recours à l'écornage reste encore aujourd'hui la règle.

Avant l'âge de 4 semaines, cet acte est non seulement possible mais il limite les effets secondaires d'infection. La seule personne à convaincre est l'éleveur et pour cela, rien de tel qu'une formation sur ce thème !

La clé du succès réside dans la mise en évidence des bourgeons cornuaux (cornillons). Et oui, ils sont bien visibles à moins de 4 semaines ! En utilisant une tondeuse, vous arriverez vite à les distinguer.

Ensuite il faut être bien équipé. Que l'écornage soit réalisé grâce à une pâte caustique ou un fer à écorner, ce geste nécessite un savoir-faire précis que vous pourrez acquérir grâce à la formation proposée par GDS Bretagne. N'hésitez plus, inscrivez-vous !

Loïc Maurin. Référent veaux / Gwenaél Tabart. Conseiller spécialisé Contention, manipulation, écornage

nouveau

L'EDE régional reprend le suivi IPG, GDS Bretagne continue de gérer la santé de vos élevages

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la Chambre Régionale de Bretagne a repris le suivi identification que GDS Bretagne réalisait précédemment pour son compte. L'EDE régional assurera désormais ce suivi.

Attention ! la gestion de la veille sanitaire (dont suivi des prophylaxies et garanties sanitaires) et par conséquent la délivrance de documents officiels (ASDA notamment) restent, comme précédemment, sous la responsabilité de GDS Bretagne : ces missions de service public sont déléguées par l'État.

Vous avez une question sur :

- les missions de veille sanitaire (prophylaxies, achats-ventes...),
- les suivis techniques (BVD, Paratuberculose, Neosporose),
- la santé du troupeau (Qualité du lait, veau, boiteries, bâtiment, Qualité de l'eau, parasitisme, formation...),

contactez nos conseillers locaux ou spécialisés ou votre antenne locale.

Thierry Le Fahler. Responsable opérationnel Veille sanitaire

achats de bovins

Tests tuberculose à faire

Voici un rappel des tests à faire pour la tuberculose en cas d'achat de bovins **de plus de 6 semaines**.

Le test est **obligatoire** si la durée transport (départ cheptel vendeur / arrivée cheptel acheteur) est supérieure à 6 jours, quel que soit le département d'origine des bovins.

Le test est **recommandé** par GDS Bretagne si le département du cheptel vendeur est en prophylaxie annuelle ou bisannuelle (voir liste*). Dans ce cas il faut réaliser le test, quelle que soit la durée du transport.

(*) Liste des départements concernés : 09 Ariège, 13 Bouches du Rhône, 16 Charente, 2A Corse du Sud, 2B Haute Corse, 21 Côte d'Or, 24 Dordogne, 30 Gard, 34 Hérault, 40 Landes, 47 Lot et Garonne, 64 Pyrénées Atlantiques

Thierry Le Fahler. Responsable opérationnel Veille sanitaire

prévention

Prévenir le botulisme bovin

Le botulisme est une maladie provoquée par une toxine sécrétée par la bactérie *Clostridium botulinum*. La toxine provoque une paralysie flasque ascendante, aboutissant presque systématiquement à la mort de l'animal. Les bovins se contaminent par ingestion de la toxine ou de la bactérie.

Les sources potentielles majeures sont les matières organiques contaminées. On peut en retrouver dans plusieurs endroits : l'ensilage, un abreuvoir qui n'est pas régulièrement nettoyé, le lisier ou le fumier, notamment de volailles, épandu sur une pâture ou à proximité. Le vent peut emporter les spores et les animaux (chiens, renards, corneilles, ...) peuvent déplacer les cadavres. La spore est également présente dans la terre et peut germer dans des conditions favorables. Par exemple, le mauvais stockage de produits végétaux (déchets de conserverie, drèches de brasserie...) permet le développement de la bactérie qui sécrète alors sa toxine.

Attention donc à vos stockages, à vos épandages, à vos abreuvoirs et à votre ensilage !

Morgane Andrieu. Référent Botulisme

caprins

Abreuvement des chèvres



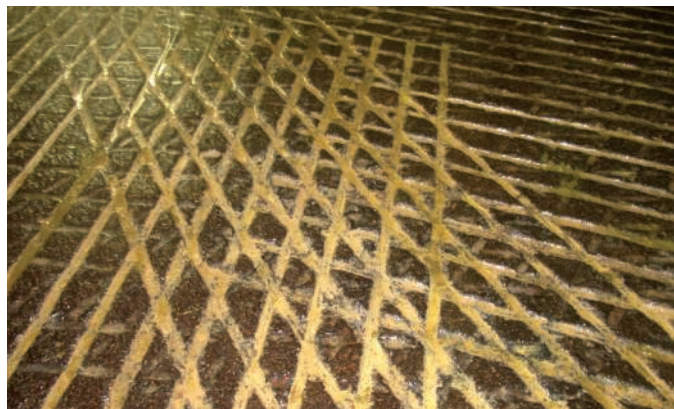
Une chèvre boit 5 à 10 litres d'eau par jour selon les conditions météorologiques et le type de ration. Les chèvres doivent avoir à leur disposition, en permanence, de l'eau propre.

Il faut prévoir un point d'eau pour 25 chèvres. Les abreuvoirs doivent être placés de 1 m à 1 m 30 de hauteur pour éviter les souillures. Un marchepied à 60 cm de hauteur peut être utile lorsque l'épaisseur de la litière est faible.

Le modèle d'abreuvoir à poussoir est le plus recommandé, car il offre de l'eau propre en permanence. En période hivernale, la distribution d'une eau tiède, grâce à un système de réchauffeur de circuit d'eau et/ou de pré-refroidisseur de lait, permet de ne pas limiter la consommation d'eau par les chèvres.

Daniel Le Clainche. Référent caprins

Bovins



• Ensilage

Lors des chantiers d'ensilage de maïs, il peut y avoir un risque de passer des animaux sauvages dans la machine. Alerte les chauffeurs et si cela se produit, séparez de la remorque concernée pour ne pas la mettre au silo. Cette précaution permettra d'éviter tout risque de botulisme lors de la distribution de l'ensilage souillé.

Daniel Le Clainche. Référent Bâtiment

• Traitement des bétons

Le béton frais et le béton nouvellement rainuré ont des pH très basiques, proches de 12. Pour éviter l'apparition de lésions des onglons des bovins, le béton doit être neutralisé dès 4 semaines après la pose et au moins 10 jours avant l'entrée des animaux dans le bâtiment.

La pratique consiste à rincer le sol à grande eau et ensuite arroser le sol d'une solution acide faible telle que l'acide acétique contenu dans le vinaigre. Il faut diluer 1 litre de vinaigre pour 10 litres d'eau (solution nécessaire pour 20 m²). Juste après, rincer à nouveau le sol à grande eau.

Morgane Andrieu. Référent Botulismes

Équins

• PARASITISME

L'automne est une période propice pour atteindre le maximum de parasites au stade larvaire et adulte. Il faut savoir que dans une écurie, généralement 20 % des chevaux sont excréteurs de 80 % des parasites. Ce sont des porteurs sains ; ils excrètent beaucoup de parasites, mais leur organisme le tolère. Par contre, ils contaminent l'environnement. Il est intéressant de repérer ces individus grâce aux coproscopies et de les traiter en priorité.

De manière générale, n'hésitez pas à réaliser un examen coprologique sur vos chevaux avant d'envisager le traitement afin de repérer les animaux les plus infestés. L'analyse est prise en charge pour les adhérents de la section équine.

Gaëlle Pichard. Animatrice section équine



Apiculture



Pour une surveillance sanitaire efficace, continuez à déclarer régulièrement les ruchers: c'est obligatoire chaque année ! Si ce n'est pas fait pour 2015, c'est le moment. Contactez votre antenne locale.

Laurent Cloastre. Animateur section apicole

Delphine Macé De l'industrie à l'élevage

Après une longue expérience dans l'industrie, Delphine Macé est revenue sur la ferme familiale pour s'installer en GAEC avec son jeune frère. L'histoire d'une femme passionnée par son nouveau métier.



« Je suis très scientifique », avoue Delphine Macé, comme pour justifier sa formation de maître-ingénieur en mécanique et matériaux à l'Université de Bretagne Sud (UBS) de Lorient. Elle a un moment hésité avec des formations supérieures agricoles, dans des lycées de la région.

Le choix s'est fait dans la lignée de son Bac scientifique. Suite à un stage à la Manufacture des produits automobiles de Ploërmel (MPAP), un équipementier qui travaille pour Renault et Citroën, elle se fait tout de suite embaucher. Elle occupera plusieurs postes, toujours autour de la qualité que ce soit auprès des fournisseurs, des clients ou au sein de projets internes à l'entreprise.

Mais son intérêt pour l'agriculture, elle ne s'en est jamais cachée. Quand son frère s'installe sur la ferme familiale en 2006, les deux complices d'aujourd'hui pensent déjà à travailler ensemble, plus tard, à la suite des parents. « Avec mon jeune frère, on s'est toujours bien entendus », confie Delphine. L'occasion se présentera en 2010 lors d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Elle en profite pour se faire payer une formation en élevage au centre de Crédin, tout proche de Saint-Samson, où elle réside. « Cela m'a donné une ouverture avec d'autres systèmes », confie-t-elle.

Elle met à profit son expérience antérieure pour assurer la gestion administrative de l'exploitation. Dans le Gaec, les responsabilités sont bien réparties : son frère a en charge les cultures, elle prendra l'atelier élevage. Le travail comme les astreintes le sont tout autant : un week-end sur deux et 3 semaines de vacances chacun. Les deux associés sont l'un et l'autre engagés dans des responsabilités professionnelles. Delphine est ainsi déléguée au Contrôle Laitier et au GDS : « Cela me fait 4 à 5 réunions par an. Je suis aussi membre d'un groupe Atout-Lait », ajoute-t-elle.

“ On est notre propre patron, on est responsable de nos choix ”

Son projet est aujourd'hui de construire un nouveau bâtiment prévu pour 110 vaches avec une salle de traite en 2 fois 20 postes, en simple équipement. « Pas de robot, ni de roto », dit-elle sans regret. Tout a été finement pensé pour adopter un système aussi simple que possible tout en veillant à la rentabilité de l'élevage. Le projet est désormais prêt à sortir des cartons ; reste à obtenir une rallonge de contrat avec la laiterie pour avoir les coudées franches.

« En agriculture, quand on investit, on s'engage pour plus longtemps que dans l'industrie ». Cela ne l'inquiéterait pas si le lait était mieux payé. Pour elle, les consommateurs « ne se rendent plus compte de l'importance des choses, comme la nourriture qui devrait passer en premier ». La Bretagne a néanmoins des atouts, comme en témoigne l'investissement des Chinois à Carhaix. « À nous de le valoriser », dit-elle, consciente de l'importance de communiquer sur le métier. Son seul regret : le manque de soutien des politiques. « Ce n'est pas comme en Allemagne », dit-elle.

Avec ses 3 enfants (12, 9 et 2 ans), elle se voit très bien là dans cette commune qui l'a vu naître. Elle ne regrette en rien sa nouvelle vie. « On est notre propre patron, on est responsable de nos décisions ». Quand on a été salarié pendant 11 ans, cela aussi a un prix.

Propos recueillis par Rémi Mer

Repères

1976 naissance à Pontivy (56)

1996 baccalauréat C, à Pontivy

1996 - 1999 Études de mécanique et de matériaux à l'UBS de Lorient. Diplôme de maître-ingénieur

2006 Responsable qualité à Ploërmel (MPAP)

2007 formation BP-REA au centre de formation de Crédin (56)

2012 installation en Gaec avec le père et le frère

Juste une image



... vu quelque part en Ile-et-Vilaine.



GDS Bretagne

Antenne de Ploufragan

Quimper

Rennes

Vannes

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex

Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex

8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 96 01 37 00

tél. 02 98 95 42 22

tél. 02 23 48 26 00

tél. 02 97 63 09 09

www.gds-bretagne.fr

gds22@gds-bretagne.fr

gds29@gds-bretagne.fr

gds35@gds-bretagne.fr

gds56@gds-bretagne.fr